



La jurisprudence du culte, en images

Simplification et enseignement des règles de l'islam

La purification

La prière

Le jeûne

L'aumône légiférée
(Zakât)

Le pèlerinage



Dr . Abdullah Bahmmam

Equipe de traduction (Hors CD):

Abou Souleyman Al-Faransy
Bouchaib Msouhli

La prière du vendredi



La prière du vendredi

Le contenu

Le statut de la prière du vendredi

Ceux qui ne sont pas obligés d'accomplir la prière du vendredi

Les vertus de la prière du vendredi

Les conditions de validité de la prière du vendredi

La façon dont est accomplie la prière du vendredi

Les deux sermons

Le statut des deux sermons

Ce qui complète le sermon

Les choses recommandées durant les deux sermons

Ce qui est interdit dans la prière du vendredi

Avec quoi attrape t-on la prière du vendredi

Ce qui est recommandé le jour du vendredi

Le statut de la prière du vendredi

La prière du vendredi est obligatoire pour tout musulman pubère, doué de raison et n'ayant pas d'excuse valable pour la délaissier.

La preuve de cela est:

1. La parole d'Allah, Exalté Soit-Il:

{Ô vous qui avez cru! Quand on appelle à la Salâ du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce!} [Al Jomoua 9].

2. La parole du Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui: «Que ceux qui n'assistent pas aux prières du vendredi cessent de le faire, ou bien Allah va très certainement sceller leurs cœurs, et ils seraient alors certes parmi les distraits»(Rapporté par Mouslim).



Ceux pour qui la prière du vendredi n'est pas obligatoire

Elle n'est pas obligatoire pour la femme, l'enfant, le voyageur et le malade qui éprouve une difficulté à l'effectuer. Toutefois, elle est comptée pour eux, s'ils y assitent. Sinon, qu'ils effectuent le Dhohr chez eux.

Les vertus de la prière du vendredi

Le vendredi est la meilleure journée de la semaine, et Allah l'a réservé à cette communauté, après que les autres communautés se soient égarées. Beaucoup de hadiths parlent des vertus du vendredi, comme par exemple:

- La parole du Prophète, Paix et Salutations d'Allah

sur lui: «Le meilleur jour sur lequel le soleil s'est levé est le jour du vendredi. Durant celui-ci, Adam a été créé, et durant celui-ci, il a été »introduit au paradis, et durant celui-ci il en a été sorti»(Rapporté par Mouslim).

- Abou Hourayrah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit:«Celui qui fait son bain rituel, puis va à la mosquée du vendredi et prie ce qu'Allah lui a permis de prier, puis écoute l'imam jusqu'à ce qu'il ait fini son sermon puis prie avec lui, alors lui sera pardonné tout ce qu'il aura fait entre ce vendredi et le suivant, avec trois jours de plus»(Rapporté par Mouslim).

- Abou Hourayrah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: Le Messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, a dit: «Les cinq prières quotidiennes, le vendredi jusqu'au vendredi suivant, le mois de Ramadan jusqu'au Ramadan suivant effacent ce qu'il y a entre eux [comme péchés] tant que l'on ne commet pas les grands»(Rapporté par Mouslim).

Les conditions de validité de la prière du vendredi

1. Le moment de la prière: elle n'est pas valable avant le début du temps fixé, ni après la fin de celui-ci, comme pour les autres prières obligatoires. Et son temps prescrit est le même que celui du Dhohr.

2. Qu'elle soit faite en groupe, car elle n'est pas valide si elle est faite par un seul individu, le nombre minimum requis étant de trois individus.

3. La résidence: c'est le fait de résider dans un village ou dans une ville contenant des maisons bâties en pierre ou d'en d'autres matériaux habituellement utilisés dans la construction, et qui n'est délaissé ni durant l'été, ni durant l'hiver. Quant aux bédouins et nomades vivants sous des tentes, alors elle est valable pour eux s'ils la font, mais elle ne leur est pas obligatoire.

4. Qu'elle soit précédée par deux sermons, parce que le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, a toujours agi ainsi.



La prière du vendredi ne peut pas être accomplie par les bédouins dans leurs habitations



Le moment de la prière du vendredi



Elle se fait en groupe

La façon d'accomplir la prière du vendredi

La prière du vendredi est constituée de deux unités de prière durant lesquelles l'imam récite à voix haute. Et fait parti de la tradition Prophétique le fait de lire dans la première unité, après la Fatiha, la sourate du Vendredi, et dans la seconde, la sourate des Hypocrites, ou bien dans la première la sourate Al A'la, et dans la seconde sourate Al Ghaachiyah (Rapporté par Mouslim).

Les deux sermons

Le statut des deux sermons

Les deux sermons sont obligatoires et comptent parmi les conditions de validité de la prière du vendredi. Ils sont prononcés en langue arabe si la majorité des gens présents comprennent l'arabe, afin d'inciter les autres à l'apprentissage de l'arabe, et surtout afin de ne pas agir différemment du Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui. Toutefois, si la plupart des présents ne comprennent pas l'arabe, alors il est permis de les prononcer dans une autre langue, car le but du sermon est l'enseignement et l'exhortation. Il ne s'agit pas en effet de faire un sermon pour faire un sermon. Toutefois, il demeure préférable de citer les versets en arabe, dans la mesure du possible, et de s'évertuer à en traduire au mieux leurs sens.

Ce qui complète le sermon

Le sermon du vendredi n'a pas de piliers. Ainsi, est considéré comme sermon ce que les gens sont habitués à considérer comme tel. Toutefois, afin que le sermon soit bien fait, il convient à l'imam de faire les choses suivantes:

1. Louer Allah.
2. Les deux attestations de foi.
3. La prière sur le messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui.
4. Appeler les gens à craindre Allah.

5. Lire des passages du Coran.

6. L'exhortation.

Les choses recommandées durant les deux sermons

1. Faire le sermon depuis la chaire.
2. Le salut de l'imam passé aux gens, lorsqu'il monte la chaire.
3. Marquer une légère pause entre les deux sermons.
4. Le raccourcissement des deux sermons.
5. L'invocation durant les deux sermons.

Ce qui est interdit durant la prière du vendredi

1. De parler pendant que l'imam fait son sermon.

En effet, le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Si tu dis à ton voisin, le jour du vendredi: 'écoutes attentivement' pendant que l'imam est en train de faire son sermon, alors tu as certes dit une chose futile» (Rapporté par Al Boukhari).

2. D'enjamber les rangs, sauf s'il s'agit de l'imam, ou afin de combler un trou dans une rangée.

Attraper la prière du vendredi

Il est conseillé au musulman de veiller à se rendre à la prière du vendredi le plus tôt possible. S'il s'attarde en chemin et arrive durant la seconde unité, avant le relevé de l'inclinaison, alors il aura certes attrapé la prière du vendredi. En revanche, s'il n'attrape pas la prière du vendredi, à cause du sommeil ou autre, qu'il prie le Dhohr en quatre unités.

Ce qu'il est recommandé de faire le jour du vendredi

- La lecture de la sourate « el kahf » la Caverne; le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Celui qui lit la sourate de la Caverne le vendredi, alors cela sera comme une lumière éclairante pour lui entre les deux vendredis» (Rapporté par Al Haakim).

- La multiplication de la prière sur le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui. En effet, Abou Mas'oud Al Ansaary, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit que le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui, a dit: «Multipliez les prières sur moi le vendredi, car il n'y a pas un individu priant sur moi le jour du vendredi sans que sa prière ne me soit présentée» (Rapporté par Al Haakim).



- Prendre le bain rituel et se parfumer. Le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Il n'y a pas un homme qui prenne un bain rituel le jour du vendredi, et qui se purifie comme il le peut, puis oint son corps de son huile, ou se parfume du parfum de sa maison, puis sort (pour la prière du vendredi), en ne séparant pas deux individus entre eux, puis prie ce qu'Allah lui a ordonné de prier, et écoute attentivement l'imam lorsqu'il parle, sans que ne lui soit pardonné ce qu'il y a entre ce vendredi et le suivant»

(Rapporté par Al Boukhari).

Questions relatives à la prière du vendredi

1. La tradition Prophétique veut que le nombre de marches de la chaire soit de trois, comme l'était celle du Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui.

2. Ne fait pas partie de la tradition Prophétique le fait de faire ce qu'on appelle la sourate du vendredi, qui consiste à ce que se regroupent des gens avant la prière du vendredi autour d'un récitateur leur lisant certains versets du Coran jusqu'à ce que l'on appelle à la prière du vendredi, ou bien qu'il leur récite des chants ou fasse des invocations en groupe retransmises à l'aide de hauts parleurs.

3. Si le prier arrive pendant que l'imam fait son sermon, qu'il prie alors les deux unités de salutation rapidement, avant de s'asseoir. Le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Si l'un d'entre vous arrive à la prière du vendredi et que l'imam est en train de faire le sermon, qu'il fasse deux unités et qu'il ne les allonge pas» (Rapporté par Ibn Khouzaymah).



4. L'imam invoque avec son index et ne lève pas ses mains lors de l'invocation, sauf pour la demande de la pluie ou bien pour qu'elle cesse. En effet, Housayn Bin Abdirrahmaane, qu'Allah soit satisfait de lui a dit: «J'ai vu le Messenger d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, en train de prêcher le vendredi, et lorsqu'il invoquait, il disait cela ... et il montra son index» (Rapporté par Ahmed).

5. Il n'y a pas de prière recommandée avant la prière du vendredi, mais il est préférable de faire des prières surrogatoires générales avant l'appel à la prière. En effet, le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Il n'y a pas un homme qui prenne un bain rituel le jour du vendredi, et qui se purifie du mieux qu'il le peut, puis oint son corps de son huile, ou se parfume du parfum de sa maison, puis sort (pour la prière du vendredi), en ne séparant pas deux individus entre eux, puis prie ce qu'Allah lui a ordonné de prier, et écoute attentivement l'imam lorsqu'il parle, sans que ne lui soit pardonné ce qu'il y a entre ce vendredi et le suivant» (Rapporté par Ad Daarimy).



Chaire à trois marches

6. La tradition Prophétique après la prière obligatoire consiste à accomplir deux unités de prière.

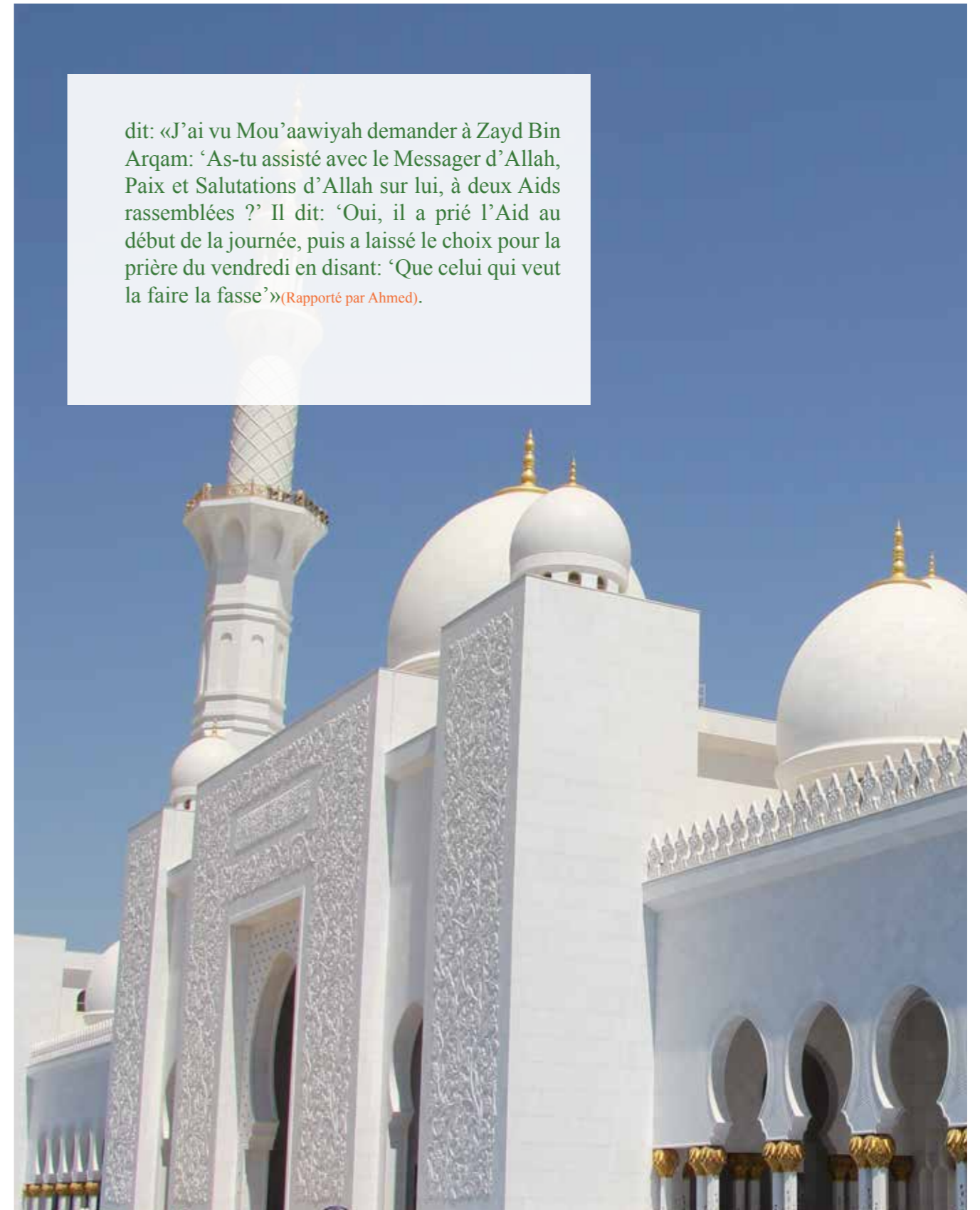
Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui a dit: «Le Messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, pria après la prière du vendredi deux unités chez lui»(Rapporté par Al Jamaa'ah). Ou sinon, il peut en prier quatre car le Prophète, Paix et Salutations d'Allah sur lui a dit: «Que celui d'entre vous qui veut prier après la prière du vendredi prie quatre unités»(Rapporté par Mouslim), le mieux étant de les prier à la maison.

7. Si la fête de l'Aid tombe un vendredi, alors il est plus prudent d'effectuer la prière pour les deux. Et si quelqu'un accomplit la prière de l'Aid, alors il doit au moins prier le dhohr, et il est permis à celui qui habite loin de la mosquée de ne pas revenir pour la prière du vendredi, s'il a effectué l'Aid. [Ceux qui ont effectué la prière de l'Aid en général ne sont pas tenus non plus d'y assister].

En effet, Iyaas Bin Abii Ramlah Al Chaamy a



Il pointe du doigt avec son index



dit: «J'ai vu Mou'aawiyah demander à Zayd Bin Arqam: 'As-tu assisté avec le Messager d'Allah, Paix et Salutations d'Allah sur lui, à deux Aids rassemblées ?' Il dit: 'Oui, il a prié l'Aid au début de la journée, puis a laissé le choix pour la prière du vendredi en disant: 'Que celui qui veut la faire la fasse'»(Rapporté par Ahmed).